



CLUB de RETRAITE SPORTIVE du SAVÈS

**PROCÈS VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**23/06/2022**

### PRÉAMBULE

Le 23 juin 2022, les membres de l'association se sont réunis à la salle des fêtes de Samatan en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente adressée le 02 juin 2022 par courriel ou remise en mains propres pour 2 autres sans adresse mail. L'ordre du jour et un pouvoir en blanc étaient joints.

Une feuille d'émargement, à signer par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, est présentée à l'entrée de la salle.

L'Assemblée est présidée par Martine GAMOT, Présidente de l'association. Elle était assistée de la Trésorière, Caroline HEUTTE et de Gérard GAMOT, Secrétaire de l'association. Ce dernier est désigné secrétaire de séance.

### QUORUM

Après comptage de la feuille d'émargement, 79 adhérents étaient présents et 18 étaient en possession d'une procuration de membres absents, soit 97 votants potentiels. Le quorum, fixé selon l'article 5 du règlement intérieur de l'association (au moins le quart des membres inscrits), est dépassé. L'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente déclare ouverte cette 6<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire depuis la création du club.

**La séance débute à 10h05.**

La projection d'un diaporama anime et tempore le déroulé de la séance.

### ORDRE DU JOUR

- Mot d'accueil de la Présidente
- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 24/06/2021
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Cotisation 2022/2023
- Rapport d'orientation, projets 2022/2023
- Questions diverses
- Intervention des invités

Après rappel de l'ordre du jour et présentation des 12 membres du Comité Directeur, la Présidente souhaite la bienvenue à toutes et à tous et les remercie pour leur présence massive (83%), qui marque un intérêt certain à la bonne marche et la vie du club.

Remerciements également à Hervé Lefebvre, maire de Samatan, et Jean-Jacques Dumont, Président du Coders32, qui nous honorent de leur présence ainsi qu'aux administrateurs du Comité Directeur et aux animateurs. Une pensée à tous les adhérents absents pour raison de santé et à tous ceux qui ont pris la peine de transmettre un pouvoir.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24/06/2021

Le compte rendu de la dernière Assemblée Générale 2021 est à disposition des membres présents, et consultable depuis le 27 juin 2021 sur le site internet du CRSS. Il n'a pas appelé d'observations à ce jour, ni de réserves parmi l'assistance présente qui **l'approuve à l'unanimité**.

### RAPPORT MORAL (Présenté par Martine GAMOT, Présidente)

Ceci est notre sixième Assemblée Générale annuelle Ordinaire depuis la création du club en septembre 2016. L'année est passée si vite qu'à peine démarrée, la saison est déjà presque achevée. Signe que notre corps et notre esprit sont occupés, que l'agenda est bien rempli, que l'on ne s'ennuie pas au club.

Bis repetita, résilience et relance auraient pu définir encore cette saison. Mais, la situation de l'année précédente ne s'est pas reproduite à l'identique. Tous les adhérents en possession de leur pass sanitaire ont pu reprendre les activités tant en extérieur qu'en salle. Les autres ont dû attendre mars pour pouvoir revenir en intérieur.

Plus d'une quarantaine de nouveaux a rejoint le CRSS, je les en remercie de tout cœur. Ces arrivées nous ont permis, non seulement de retrouver le nombre d'adhérents d'avant Covid, mais même d'exploser le compteur avec une hausse de 39% d'adhésions par rapport à 2021.

Pour la première fois depuis sa création, le club a atteint 100 adhérents. Ce chiffre a même été dépassé par la suite. La licence a été offerte au 100<sup>e</sup> adhérent.

Notre secrétaire reviendra plus en détail sur ces chiffres. La Trésorière vous présentera également l'état de nos finances. J'en profite pour les remercier de ce travail de l'ombre très chronophage.

La particularité de la Retraite Sportive est de reposer entièrement sur le bénévolat. Tous les animateurs et tous les membres du Comité Directeur donnent de leur temps et accomplissent ces tâches avec dévouement et sérieux. Ils sont le moteur du club et garant de l'esprit et de la convivialité sportive. Ce principe permet de vous proposer de nombreuses activités pour un coût modique.

Si vous vous sentez l'âme de venir étoffer l'équipe d'animateurs et d'administrateurs, nous vous y accueillerons les bras ouverts. Le nombre d'adhérents s'accroît et le besoin d'animateurs aussi. En effet, il en faudrait plus : la norme de la FFRS est de 1 animateur pour 12 pratiquants. 4 adhérentes s'investissent cette année pour commencer un cursus de formation. Des activités existantes mériteraient d'être renforcées comme la marche nordique, le swin golf, le disc golf et d'autres à créer. Le conseil d'administration devra également être renouvelé en juin 2024. C'est bientôt, pensez-y d'ores et déjà, il en va de la pérennité du club.

Le CRSS en cette année encore un peu tourmentée s'en est bien sorti et a pu assumer ses missions. Le rapport financier démontrera aussi notre bonne santé en ce domaine. Globalement, tout va bien.

Au niveau des activités, seul le yoga a dû être suspendu en novembre faute de pouvoir répondre aux exigences sanitaires. Avec l'aide de notre Comité Départemental, nous avons proposé, temporairement en remplacement, des séances de gymnastique d'entretien animées par Monique du Pôle Action Animateurs du Coders. Cette activité a perduré même quand le yoga a repris en mars.

Une petite accalmie de la pandémie nous a permis malgré tout d'organiser une sortie mi-décembre aux Lanternes de Blagnac. Un séjour de marches en mai à Lège Cap Ferret, cette fois ci-avec l'appui d'un autocariste afin de nous débarrasser des soucis de covoiturage, a séduit 24 participants qui sont revenus ravis.

Au niveau de la gestion, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en respectant les contraintes sanitaires.

Au niveau logistique, l'équipe municipale nous met gracieusement des salles à disposition pour la pratique de nos activités intérieures, et les secrétaires de mairie font au mieux pour établir des plannings qui nous satisfassent. Des communes environnantes, comme Nizas, nous accueillent pour le yoga.

Au niveau financier, nous n'avons pas demandé de subvention.

Au niveau représentativité : 2 de nos membres siègent au Comité Directeur du Coders 32. Notre secrétaire continue de gérer et d'assurer la maintenance du site internet du Comité départemental.

Au niveau local, nous avons participé au Téléthon. Nous aurons besoin de volontaires en septembre et octobre prochain pour apporter une aide logistique pour Galop'Âge et encadrer une randonnée de seniors. Nous participerons au forum des associations le 10/09, cette année à Samatan. Les activités reprendront dans la foulée la semaine suivante. Venez nombreux remplir votre dossier de renouvellement de licence.

À nos âges, le lien social est primordial. Ce club est plus que jamais le vôtre, venez-y sans vous prendre la tête. Vous devez vous y sentir bien. Faites-nous part de vos idées, nous essayerons de nous adapter.

**Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des 97 votants.**

### **RAPPORT D'ACTIVITÉ** (Présenté par Gérard GAMOT, Secrétaire)

À l'appui d'un diaporama imagé, et projeté, diverses statistiques sont détaillées et explicitées.

Un effectif de 121 adhérents, dont 4 cartes "Découverte", en hausse de 39% par rapport à 2021. Grosse progression et chiffres d'avant Covid largement dépassés. 41 nouveaux adhérents ont été accueillis au club. La population masculine est toujours sous-représentée (24 hommes pour 97 femmes). La population féminine représente 80% (70% à la FFRS).

L'âge moyen du club a rajeuni de 13 mois (68,5 ans) dans une fourchette de 50 à 89 ans. 30% se situent dans la tranche 65/69 ans.

32% résident à Samatan, 12% à Lombez, le reste se répartit sur 32 villages aux alentours, dont 26% dans 17 communes du Savès.

Le club a démarré en 2016 avec 5 activités. Il en compte aujourd'hui 12.

**Randonnée pédestre** : 74 inscrits (activité qui enregistre le plus d'adeptes : 63%). L'activité est assurée par 3 animateurs diplômés en 11/2021 aidés par l'animateur montagne, participation moyenne : 26 (fourchette de 17 à 37), 26 circuits différents ont été réalisés. 302 kms ont été parcourus.

**Marche nordique** : 66 inscrits, 1 animatrice diplômée fédérale samatanaise et 1 animateur en cours de formation, participation moyenne : 23 (fourchette de 14 à 30), échauffements en musique appréciés, 30 marches.

**Danse en ligne et de loisirs** : 41 inscrits, 3 animatrices diplômées fédérales samatanaises, 1 accompagnateur sono, participation moyenne : 17 (fourchette : 11 à 22), 29 séances, 9 nouvelles danses étudiées.

**Yoga** : 21 inscrits, 1 professeure extérieure rémunérée, participation moyenne : 12 (fourchette de 3 à 18) sur 19 séances (5 en plein air). Activité suspendue entre 11/2021 et 03/2022.

**Swin golf** : 12 inscrits, 1 animatrice fédérale diplômée samatanaise, participation moyenne : 6 (fourchette de 2 à 11), 13 séances (1 jeudi sur 2).

**Disc Golf** : 11 inscrits, 1 animatrice fédérale diplômée samatanaise, participation moyenne : 5 (fourchette de 4 à 7), 6 séances (1 jeudi sur 2).

**Atelier informatique** : 18 inscrits niveau débutant, 1 animateur extérieur bénévole, participation moyenne : 10 (fourchette de 7 à 12) sur 24 ateliers.

**Randonnée en montagne** : 41 inscrits, 1 animateur fédéral diplômé samatanais, 2 sorties, participation moyenne : 9 (fourchette de 8 à 10).

**Chorale** : 33 inscrits, 1 chef de chœur adhérent bénévole, participation moyenne : 21 (fourchette de 15 à 24), 22 répétitions, répertoire de 63 chansons dont 14 nouvelles, 6 à 12 chansons par séance.

**Country** : 28 inscrits, 2 animatrices diplômées fédérales samatanaises, participation moyenne : 12 (fourchette : 9 à 18), 29 séances, 30 nouvelles chorégraphies étudiées.

**Atelier Mémoire en Éveil** : 21 inscrits, 2 animateurs samatanais, participation moyenne : 15 (fourchette : 11 à 19), 228 exercices et jeux réalisés et 25 focus sur la mémoire et le cerveau.

**Gymnastique de maintien en forme** : 20 inscrits, 1 animatrice fédérale extérieure (Coders 32), 23 séances (début 11/2021), participation moyenne : 11 (fourchette de 6 à 15).

#### **Formations:**

- 2 PSC1 et 1 recyclage de PSC1
- 3 M2 de randonnée en plaine

Ainsi, le CRSS aura pu bénéficier de 123 heures de formation.

**Site Internet** : créé durant le 1<sup>er</sup> confinement, les adhérents se l'approprient : sur les 30 derniers jours : 487 connexions dont 59% par phone, 1.398 pages consultées pour une durée moyenne de navigation de 2mn51.

**Presse** : 3 articles dans la Dépêche du Midi : 08 et 27/09/21 et 18/01/2022.

**Les extras** : Téléthon, Forum des associations, Sortie aux lanternes de Blagnac, 2 gagnants de bons cadeaux à la tombola du Corers, licence offerte au 100<sup>e</sup> adhérent, un séjour de marche nordique à Lège Cap Ferret et un repas traiteur offert en partie par le club.

**Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité des 97 votants.**

#### **RAPPORT FINANCIER 2021/2022 (Présenté par Caroline HEUTTE, Trésorière)**

Pour la 5<sup>e</sup> année, je vous présente, en ma qualité de trésorière, le rapport financier du club.

Le rapport financier 2021/2022 inclut le compte de résultat et le bilan du dernier exercice allant du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022, s'y ajoute le bilan prévisionnel pour le futur exercice 2022/2023. Même si le bénévolat des administrateurs et des animateurs par définition est neutre dans l'impact financier, le club a besoin de moyens pour fonctionner et payer les dépenses courantes.

La gestion de nos comptes bancaires est confiée au Crédit Agricole.

Pour vous être présentés aujourd'hui, les comptes ont été validés par notre Comité Directeur qui s'est réuni le 1<sup>er</sup> juin.

## LE RÉSULTAT NET COMPTABLE

L'exercice 2021/2022 débouche sur un excédent comptable d'un montant de **1.799,24€**, correspondant à la différence entre 9.849,07 € de recettes et 8.049,83 € de dépenses.

Pour ne pas fausser le résultat, nous avons pris soin de constituer une provision pour payer le repas de tout à l'heure et les prestations de yoga effectuées en mai et non encore facturées.

### Recettes :

Pas de surprise, l'essentiel de nos recettes se résume à 6.265€ qui incluent vos cotisations annuelles et l'encaissement de l'option payée par les yoguistes.

Les dons fiscaux manuels de 320€ sont le paiement du renouvellement de licences de 32 adhérents qui ont versé le prix normal de l'adhésion alors qu'à la suite de la saga Covid nous l'avions ramenée à 45€. Rappelons aussi que les yoguistes de l'année précédente n'ont payé que 12€.

Les dons fiscaux de 844,87€ matérialisent les frais de déplacements que des animateurs ont gardé à leur charge. Ce sont des dépenses en moins. Cette somme apparaît à la fois dans les charges et les produits.

51,20€ d'intérêts sur notre épargne au Crédit agricole et reprise de la provision de 2.368€ constituée l'an passé.

### Dépenses :

Pas de dépenses extravagantes, à part l'acquisition de cannes de swin golf pour 330€ pour compléter notre stock de prêt. Le reste des 1.133€ d'achats divers : sucré salé de 06/2021, cartouches d'encre, ramettes de papier, polos animateurs, etc.

Les autres rubriques de dépenses incompressibles : frais d'hébergeur et de domaine internet, assurances, frais de banque, etc.

Apparaissent ensuite le remboursement de sa licence au 100<sup>e</sup> adhérent puis la rémunération yoga et les prélèvements de la FFRS, du CORERS et du CODERS sur vos adhésions mais qui sont couverts par vos cotisations.

## BILAN COMPTABLE

Le bilan comptable se réduit à sa plus simple expression. Le club n'a pas de prêt, ni d'engagements quelconques en cours.

Au 31 mai 2022, à l'actif le montant de nos 3 comptes bancaires : compte de chèques, livret d'épargne et part sociale pour un total de 10.845,51€.

Au passif les provisions de 1.600€ du repas et les 150€ de la facture de yoga à payer en juin et le report à nouveau de 7.276,27€ composé des réserves issues des résultats des exercices antérieurs.

Enfin, le résultat excédentaire de cette année de **1.799,24€** au 31/05/2022 que je vous propose d'ajouter en report à nouveau.

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2022/2023

Ambitieux mais pas trop gourmands, nous avons projeté, avec réalisme et prudence, les recettes de ce budget sur 105 adhérents potentiels et les dépenses courantes que devraient générer cette reprise. Il est équilibré à 8.435€. Si l'effectif continue à progresser ce ne sera que du bonus !

Le Comité Directeur a décidé de maintenir pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, le prix de l'adhésion à **55€**. Dans ce montant, 32€ reviennent aux instances fédérales (FFRS, CORERS, CODERS), les 23€ restants sont les seules recettes du club. Le maintien à 55€ est soumis à votre approbation.

Nous avons également prévu des frais de formation notamment pour payer le reste à charge après la participation des instances fédérales. Nous disposons d'une réserve de trésorerie qui nous permettrait de couvrir des petits imprévus.

**Le rapport financier et le montant de la cotisation 2022/2023 ont été approuvés à l'unanimité des 97 votants.**

### RAPPORT D'ORIENTATION, PROJETS 2022/2023 (Présenté par Martine GAMOT, Présidente)

Les 12 activités reprendront en septembre après le forum des associations du 10/09. 4 cursus de formation vont débiter (2 en danses et 2 en gymnastique). Pour un autre animateur, il reste à finaliser un M2 de marche nordique.

La salle des fêtes de Samatan sera sans doute indisponible et le lieu de certaines activités devra être déporté dans les communes environnantes. Le yoga a perdu des adhérents. Il faut 16 inscrits pour maintenir le tarif actuel

Une activité Vélo à Assistance Électrique est une piste d'autant que certains d'entre vous se disent intéressés. À étudier.

Nous organiserons nos festivités traditionnelles (galette des rois et auberges espagnoles). Une sortie à la journée en octobre et un séjour de marches en mai sont en commande auprès de notre autocariste.

Les aides aux animations Ehpad et diverses participations aux manifestations locales seront renouvelées. Nous avons besoins de jalonnes pour Galop'Âge le 09/10 et d'accompagnants pour la randonnée du Trait d'Union du 08/09.

### QUESTION DIVERSES

Pas de questions.

### INTERVENTION DES INVITÉS

Jean-Jacques DUMONT, Président du Coders 32, fait part de sa satisfaction sur l'évolution du club et de son organisation. C'est un cas d'école et une belle réussite (sic). La FFRS n'a pas retrouvé ses effectifs d'avant Covid mais vient d'accueillir sa 80.000<sup>e</sup> adhérente qui est gersoise. Les seniors ont besoin d'activité physique, de bien-être et de lien social pour se maintenir en forme. Avec 12 activités pour une cotisation modique de 55€, le CRSS comble ces attentes.

Hervé LEFEBVRE, Maire de Samatan, adresse ses félicitations à l'équipe dirigeante pour la belle progression du club depuis sa création. Il relève que les adhérents viennent de 32 villages, bien au-delà de Samatan, mais en majorité du Savès. Il souligne l'importance et le rôle des associations dans la vie locale du village. Reprenant notre souhait de créer une activité VAE, il s'est engagé à nous aider, dans le cadre du développement des mobilités douces prônées par la région et le S.C.O.T de Gascogne, à obtenir le prêt de vélos électriques.

Norbert PETITJEAN, instructeur fédéral, a précisé qu'il ne fallait pas hésiter à s'engager dans un cursus de formation d'animateur pour une activité existante ou la création d'une autre. C'est une expérience enrichissante pour faire partager sa passion. Plus il y aura d'animateurs, plus l'offre sera conséquente et moins la gestion des activités sera contraignante. Dans la mesure du possible, un maximum de stages sera organisé sur Samatan.

**La séance est levée à 11h45**

Samatan le 26 juin 2022

La Présidente de séance  
Martine Gamot

Le Secrétaire de séance  
Gérard GAMOT